

Biodiesel argentin: la Commission doit agir maintenant !

La Commission européenne a répondu le 7 novembre à la question écrite d'Angélique Delahaye cosignée par 35 collègues eurodéputés sur les importations de biodiesel en provenance d'Argentine.

"La réponse de la Commission européenne est très décevante. Remettre la décision à février 2019 en se cachant derrière des procédures administratives est inacceptable! L'urgence devrait la conduire à prendre des mesures anti-dumping au plus vite. Dans une situation de doute, mais où le dommage est avéré pour les producteurs européens, la Commission choisit une position attentiste plutôt que protectrice. Le message envoyé est catastrophique, les agriculteurs européens ne comprennent plus une telle attitude dans les négociations commerciales", s'indigne l'eurodéputé, très investie dans la défense des intérêts agricoles, notamment lors des négociations de la directive sur les énergies renouvelable (RED2).

"Continuer à importer du biodiesel illégalement subventionné et produits selon des normes environnementales nettement inférieures aux normes européennes est complètement contradictoire avec les hautes ambitions portées par la directive sur les énergies renouvelables. Les filières européennes de biocarburant, structurées, respectueuses de l'environnement et rémunératrices pour les agriculteurs, n'en sortiront pas indemnes", insiste l'élue, elle-même agricultrice en Touraine.

"Cette décision se fait à l'avantage des producteurs argentins et sera payée très cher par les agriculteurs européens. Le jour même où les États-Unis rehaussent leurs droits de douanes sur le biodiesel pour protéger leur producteurs, l'Europe ne peut pas être l'éternel "idiot utile" de la mondialisation", commente Angélique Delahaye.

"Je me bats pour une Europe qui protège, c'est le sens du combat que je mène au parlement européen et c'est le projet qui sera porté par ma famille politique pour les élections de mai prochain", conclut l'eurodéputée.